

LE TOUR DU LAC NOVEMBRE 2011

Mensuel d'informations municipales

Municipalité de Lac-Édouard, 195, rue Principale Lac-Édouard, GOX 3N0

Tél.: 819-653-2238 - Téléc.: 819-653-2338

Courriel: muni.lacedouard@xplornet.ca
Site Internet: www.lacedouard.ca

Rapport du maire 2011

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Tel que le stipule la loi, il me fait plaisir de vous soumettre mon rapport sur la SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-ÉDOUARD pour l'année 2011.

Pendant l'année qui s'achève, les membres du Conseil municipal, appuyés par la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Johanne Marchand, par madame Sonia Cloutier, secrétaire et chargée de projets et par monsieur André Perron, inspecteur municipal, n'ont pas ménagé les efforts afin que notre administration garde le cap sur les priorités fixées : offrir les meilleurs services aux citoyennes et aux citoyens et ce au moindre coût. Lorsqu'on compare notre situation financière actuelle à celles que nous avons connues dans le passé, on peut être fier du chemin parcouru.

Je profite de l'occasion pour remercier, en votre nom et en mon nom personnel, toutes celles et tous ceux qui, par leur travail, rémunéré ou bénévole, ont mis l'épaule à la roue afin que notre municipalité progresse. Nous devons être fiers du travail accompli à ce jour.

Liste des contrats

Conformément à l'article 955 du Code municipal, il doit être déposé la liste des contrats de plus de 25 000 \$, ou de plus de 2 000 \$ avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats dépasse 25 000 \$, conclus depuis la dernière année. Deux contrats sont visés par cet article, soit celui de la cueillette des ordures et des matières récupérables par la firme Scierie SMB au coût de 36 029,16 \$ ainsi que celui de la firme Construction Berthin Cloutier 2005 inc., pour la réfection du Centre communautaire, au montant de 202 547,26 \$. Pour la réfection de notre Centre communautaire, il n'en coûtera que 18 000 \$ à la municipalité, le reste étant subventionné.

Rémunération et allocation des membres du Conseil

Comme prévu à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, je dois également inclure une mention des rémunérations et des allocations de dépenses de chaque membre du conseil.

Les membres du conseil reçoivent une rémunération annuelle de base de 910 \$ à laquelle s'ajoute une allocation de dépenses de 365 \$. Cependant, le maire ainsi

que messieurs les conseillers André Beaulieu et Yvon L'Heureux ont renoncé à leur rémunération et à leur allocation de dépenses. Les frais de déplacement du maire lui sont remboursés lorsque celui-ci se déplace à l'extérieur du territoire de la municipalité.

Indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice en cours

À moins d'imprévus majeurs, nous prévoyons terminer le présent exercice financier en équilibre budgétaire. De ce fait, nous continuerons à suivre attentivement nos opérations et à exercer un contrôle très rigoureux sur les dépenses projetées.

Orientations 2012

Le budget 2012 sera déposé en décembre. Comme pour l'année 2011, le conseil municipal fera preuve de créativité et de réalisme pour présenter un budget qui garantira l'avenir et qui maintiendra le niveau de qualité des services auxquels nos concitoyennes et nos concitoyens sont habitués, et ce, dans le respect de leur capacité de payer.

L'année 2012 marque le début d'un nouveau rôle d'évaluation. En effet, selon la loi, à tous les trois ans, les MRC (Agglomération de La Tuque en ce qui nous concerne) doivent mandater une firme externe d'évaluateurs agréés pour revoir l'évaluation de l'ensemble des propriétés situées sur leur territoire. C'est ce que nous appelons le dépôt d'un nouveau rôle. À compter de janvier 2012, les valeurs imposables de notre municipalité seront de 37 598 100 \$, soit une augmentation de 29,3% par rapport à 2009. On se souviendra que le rôle déposé en 2009 avait fait grimper les valeurs imposables de 54,11% par rapport au rôle **précédent déposé en 2006.**

En terminant, je veux remercier chaleureusement tous les membres du Conseil, tous nos employés ainsi que toutes celles et tous ceux qui oeuvrent bénévolement; sans eux, notre municipalité n'aurait pas progressé autant.

Au plaisir de se rencontrer,

Larry Bernier, agronome, Maire de Lac-Édouard



La Bande riveraine en milieu forestier, Une richesse à préserver...

LA BANDE RIVERAINE, C'EST QUOI?

La bande riveraine est une ceinture de végétation permanente adjacente à un lac ou à un cours d'eau permanent ou intermittent. L'état de cette bande de protection influence grandement la qualité de l'eau. Des rives suffisamment boisées ou végétalisées sont :

- un filtre pour les nutriments, les fertilisants et les pesticides;
- un rempart contre l'érosion et la sédimentation qu'elle entraîne;
- un habitat et un réservoir alimentaire pour la faune et la flore;
- un écran solaire protecteur contre le réchauffement de l'eau;
- un régulateur de débit;
- une protection de la qualité esthétique du paysage.

Lorsqu'une rive est modifiée par de la récolte de tiges trop près du lac ou du cours d'eau, du piétinement du sol par la machinerie, de la construction inadéquate de chemins, de ponts ou de ponceaux, l'écosystème est perturbé; la bande riveraine ne peut plus jouer son rôle.

LA BANDE RIVERAINE ET SON RÔLE DE FILTRE

Les arbres et les arbustes sont constitués d'un système racinaire profond et étendu; il dirige l'eau et les nutriments vers le tronc qui en assure la circulation vers les feuilles. Ce processus permet aussi de transformer et d'immobiliser les excès de fertilisants, de pesticides et d'autres contaminants provenant des terres en amont, avant qu'ils n'atteignent le milieu aquatique.

L'efficacité d'une bande riveraine à retenir les sédiments et le phosphore augmente en fonction de sa largeur et diminue selon la pente du terrain. Elle joue pleinement son rôle lorsqu'elle comporte trois strates – plantes herbacées, arbustes et arbres – et qu'elle est composée d'espèces indigènes.

Le phosphore est un élément essentiel à la croissance des végétaux. Son principal usage est d'ailleurs d'être utilisé comme fertilisant! Toutefois, si, à cause d'une rive dévégétalisée, l'excès de phosphore ne peut être capté par les racines, il est lessivé vers les cours d'eau. Or, en trop grande concentration dans l'eau, le phosphore entraîne la prolifération de plantes aquatiques, d'algues et de cyanobactéries (algues bleu-vert). Le phosphore est le principal facteur contrôlant leur apparition.

Saviez-vous que?

UNE RECHERCHE (MENÉE DE 1997 À 2001) DÉMONTRE QU'UNE BANDE HERBACÉE DE 3 MÈTRES RÉDUITS de :

48% le volume d'eau ruisselée;

90% les charges de matières en suspension;

69% les charges d'azote total;

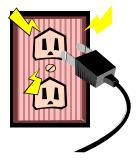
86% les charges de phosphore total.

(Source: Duchemin, 2002, IRDA)

Imaginons les résultats à Lac-Édouard avec une bande riveraine obligatoire de 20 mètres.

(Texte tiré de «La bande riveraine en milieu forestier, un richesse à préserver...», COBALI (Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre)

Avez-vous du courant?



Suite aux nombreuses pannes électriques que nous avons connues cette année, j'ai demandé à notre répondante municipale chez Hydro-Québec, madame Ginette R. Dontigny, conseillère Relations avec le milieu, d'analyser notre situation pour ensuite nous présenter un rapport complet. Nous voulions connaître la fréquence, la durée ainsi que le nombre de pannes, leur cause et un comparatif avec d'autres municipalités semblables à la nôtre. Mme Dontigny a contacté un des ingénieurs du réseau de distribution chez Hydro-Québec, Territoire

Montmorency, monsieur Jean-Pierre Laflamme, lequel s'est chargé de répondre à notre besoin.

Le 12 octobre dernier, Mme Dontigny et M. Laflamme sont venus rencontrer quelques membres du conseil municipal ainsi que la directrice générale de la municipalité, Madame Johanne Marchand.

Voici quelques constats issus du rapport préparé par monsieur Laflamme.

Notre municipalité est située complètement au bout d'une ligne électrique provenant du poste de La Tuque, à côté de la centrale hydroélectrique. 67 km nous séparent du poste.

Sur son parcours, à partir du poste de La Tuque vers le Lac-Édouard, la ligne longe d'importantes zones boisées. Les chutes d'arbres sont donc fréquentes et affectent la qualité du service.

Nous cumulons toutes les interruptions qui peuvent survenir sur la ligne à La Tuque, à La Bostonnais et au Lac-Édouard.

Depuis l'année 2007 jusqu'au 2 septembre 2011, nous avons subi en moyenne par année 33,8 heures d'interruption de courant. Ce chiffre ne comprend pas les pannes d'une durée de moins de 5 minutes.

Un historique des interruptions de courant durant ces années permet de démontrer que la cause principale des pannes est la végétation (le contact des arbres et des branches sur la ligne électrique) (30%) ; suivent ensuite : la défaillance des équipements (22%) et la foudre (17%).

La dernière tournée d'inspection de la ligne permet à Hydro-Québec de nous assurer que les équipements sont conformes.

Notre municipalité a été comparée aux 486 autres municipalités du territoire Montmorency. Ce territoire couvre les régions Mauricie, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches. Nous arrivons bon premier avec 29,99 heures de pannes en moyenne par année, de 2007 à 2010. Les municipalités du Lac-Saint-Joseph, de Boucher et de Trois-Rives nous suivent de près.

Ce qui nous rend vulnérables aux pannes tient à quatre facteurs :

- 1. La grande distance qui nous sépare du poste de distribution (67,3 km de La Tuque au centre du village de Lac-Édouard);
- 2. La présence de végétation dense le long de la majeure partie de la ligne desservant la municipalité;
- 3. Aucune possibilité d'avoir recours à une autre ligne de distribution pour nous alimenter lorsqu'un événement causant une panne se produit entre la ville de La Tuque et le Lac-Édouard;
- 4. Lorsque les monteurs de ligne en poste à La Tuque ne sont pas disponibles, les renforts doivent venir de Shawinigan, ce qui prolonge la durée de la panne.

Solutions d'Hydro-Québec pour améliorer notre situation:

 Un interrupteur télécommandé sera installé et un autre existant sera télécommandé dans le village de La Bostonnais, près de l'église; advenant une panne sur une section de 8,5 km de la ligne de distribution située le long de la route 155 entre la

- sortie de la ville de La Tuque et le village de La Bostonnais, nous pourrions alors être alimentés par la ligne de distribution passant par le rang Sud-Est.
- 2. Le déboisement de la ligne de distribution de La Tuque à Lac-Édouard, 1 092 portées* déboisées. (travaux en cours).
- 3. La reconstruction de la ligne de distribution principale le long de la route 155 Nord sur 5,3 km dans le village de La Bostonnais.

Les solutions 1 et 3 seront implantées en 2012 et 2013.

* portée : la distance entre deux poteaux.

Solutions personnelles pour améliorer notre situation

Même avec tous les efforts qui sont faits par Hydro-Québec pour réduire le nombre de pannes d'électricité, nous demeurons vulnérables!

Presque tous les citoyens de Lac-Édouard dépendent de l'électricité pour s'approvisionner en eau. Ne serait-ce que pour cette raison, nous vous invitons à vous munir d'une génératrice.

Nous espérons que les moyens mis en place par Hydro-Québec sauront réduire d'une manière significative le nombre et la durée des pannes. Nous suivrons ce dossier de près avec les gens d'Hydro-Québec.

En terminant, je tiens à souligner la rapidité avec laquelle Madame Dontigny a répondu à nos demandes ainsi que la qualité des rapports préparés par Monsieur Laflamme.

Larry Bernier, maire



RAPPEL

Activités pour amasser des fonds pour notre église : Souper, Bingo et Roue de Fortune Le Samedi 19 novembre à 17h30 vous êtes invités

à déguster un excellent repas « roastbeef »

préparé par Mesdames Colette Rioux et Denise Vaillancourt.

Coût: 15 \$par personne. Apportez vos breuvages.

Endroit : sous-sol de l'église de Lac-Édouard

<u>Note</u>: Nous aimerions recueillir différents objets qui ne sont plus utiles pour vous et que nous pourrions offrir comme prix lors de cette activité.

Communiquez avec l'une des personnes inscrites ci-dessous afin que nous puissions recueillir vos « trésors ». Merci de votre collaboration.

Marjelaine Chabot au 819-653-2580 Noëlline Fortin au 819-653-2163 Denise Vaillancourt au 819-653-2251

Au plaisir de vous accueillir le 19 novembre à 17h30.

CONTRIBUTION ANNUELLE VOLONTAIRE (C.V.A.)

Vous êtes une fois de plus invités à contribuer à la C.V.A. Toutes les sommes amassées seront remises directement à l'église de Lac-Édouard. N'oublions pas que le chauffage à lui seul nécessite une dépense de plus de 12 000 \$ annuellement. Pour plus d'information, contactez madame Denise Vaillancourt, marguillière, au 819 653-2251.

Combien donner?

On doit donner selon ses moyens: 50 \$, 100 \$, 200 \$, 500 \$?

Nous comptons sur votre générosité. Pensons-y bien, si on se donne la main on peut tout faire, y compris sauver notre patrimoine.

La Guignolée

Avec la fête de Noël qui approche à grands pas, il faut se préparer à recevoir **La Guignolée**. Cette activité se veut un moyen d'offrir un peu de réconfort aux familles en difficultés financières de notre communauté.

Comme l'année dernière nous vous demandons d'apporter des denrées non périssables au Centre communautaire, plus précisément au Bureau municipal, avant le 25 novembre.

Un agent de la Sûreté du Québec viendra cueillir vos dons pour les apporter au local central. Par la suite, des bénévoles prépareront les paniers de provisions qui seront distribués un peu avant Noël.

Au nom des responsables de La Guignolée, nous vous remercions pour votre générosité.

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE



Le mercredi 16 novembre entre 8h et 10h,

vous pourrez vous faire vacciner au Centre communautaire de Lac-Édouard. Nous sommes privilégiés de pouvoir profiter de ce service.

Un grand merci à toute l'équipe.

La Petite École célèbre l'Halloween

Dans le cadre d'une activité ayant trait au Domaine de l'univers social, nous avons participé à cette fête « autrement ». En demandant aux élèves du primaire de rédiger un texte sur le thème de « l'Halloween à l'envers », j'ai pu évaluer leur capacité à composer des phrases en fonction de leurs compétences. Je suis bien fière de mes jeunes. Je me permets donc de publier les textes qu'ils ont composés car ils résument bien l'activité que nous avons vécue de cette année.

Rollande lecours

-L'Halloween à l'envers-

On a fêté l'Halloween à l'envers. Les enfants ont donné des bonbons aux adultes. Ma grand-maman était contente.

Gabrielle Martial, 6 ans, Première année



-L'Halloween à l'envers-



Tous les élèves de la classe ont préparé des sacs de bonbons pour les adultes. Ensuite on est allé les porter aux parents. Les travailleurs ont adoré les friandises. Tout le monde était content.
L'Halloween à l'envers, c'est cool

Marie-Élaine Chevarie, 7 ans, Deuxième année

-Le 31 octobre 2011... c'était le jour de l'Halloween à l'envers-

Nous avons fêté l'Halloween, mais pas comme d'habitude. Les élèves de La Petite École ont donné des bonbons à quelques personnes seules de notre village.

D'abord, nous nous sommes déguisés, maquillés et nous avons préparé les sacs nous-mêmes. Ensuite, nous sommes allés visiter mesdames Jeanne, Simone, Cécile, Nicole, Rina, monsieur et madame Audy. Bien sûr nous n'avons pas oublié nos parents, les travailleurs qui réparent l'école et les Amies d'Édouard.



Toutes les personnes ont apprécié notre visite. Nous, nous avons aimé faire plaisir à tous nos nouveaux amis et à nos nouvelles amies. À l'an prochain peut-être!

> Félix Bernard, 7 ans et Camille Chevarie, 8 ans Troisième année

Réfection du Centre communautaire

Depuis plus d'un mois, une équipe d'employés de la firme Berthin Cloutier 2005 Inc. s'affère à rénover notre Centre communautaire. De l'avis de tous, le travail accompli est remarquable. Il faudra leur demander où ils ont puisé l'énergie pour apporter cette cure de

rajeunissement à notre centre; serait-ce dans l'eau de la fontaine de Jouvence? Nous les retrouvons ci-dessus avec les élèves de la Petite École.

Bravo, pour ce beau travail!

Cancer de la prostate



M. Nicolas Bernard a décidé de s'impliquer dans la lutte contre le cancer de la prostate, maladie qui affecte **un homme sur sept**. Il participe à un concours (Movember) consistant à se laisser pousser la moustache.

Tous les ans, en novembre, Movember fait surgir des moustaches sur des milliers de visages masculins, au Canada et ailleurs dans le monde. Grâce à leur « Mo », ces hommes recueillent des sommes indispensables à la santé en particulier pour le cancer de la prostate, et sensibilisent ainsi la population à

masculine, en particulier pour le cancer de la prostate, et sensibilisent ainsi la population à cette problématique.

Les fonds recueillis au Canada vont au cancer de la prostate, le cancer le plus courant chez les hommes. Ils sont consacrés à des programmes directement dirigés par Movember et par leur partenaire en santé masculine, Cancer de la Prostate Canada. Ensemble, les deux organismes collaborent pour que les fonds de Movember appuient un large éventail de programmes novateurs et de calibre mondial, conformes à des buts stratégiques dans les domaines de la sensibilisation et de l'éducation, de la survie et de la recherche.

Vous pouvez l'encourager dans sa démarche en faisant un don en ligne à http://ca.movember.com/fr/mospace/2375734/

Si vous ne trouvez pas allez directement sur le site de movember (http://ca.movember.com/fr), cliquez sur « faire un don » puis « une personne ». Tapez « nicolas bernard » et le tour est joué.

Merci de l'encourager et de penser aux hommes qui seront affligés par le cancer de la prostate.

Internet satellitaire HV



Le 19 octobre dernier, Xplornet a lancé avec succès le satellite Viasat-1 de la base de Baïkonour au Kazakhstan. Internet haute vitesse satellite sera accessible à un minimum de 1,5 Mb/s jusqu'à 5 Mb/s et bientôt 25 Mb/s.

Pour plus d'information, consultez : http://hautevitessexplornet.com/fr/changer-la-region/mauricie.html et téléphonez au 1-866-841-6001.

Les branchements se feront à partir de janvier 2012.

Célébration eucharistique le dimanche 4 décembre à 16h.

Bienvenue à toutes et à tous.



Condoléances



Le samedi 5 novembre dernier, nous avons célébré les funérailles de madame Gaétane Boivin, résidant au 5, rue Saint-Pierre à Lac-Édouard. Madame Boivin était l'épouse de M. Germain Cloutier et la mère de M. Mario Cloutier. Nous désirons adresser nos plus sincères condoléances à tous les membres de la famille éprouvée.

Bon Samaritain

Le samedi 15 octobre dernier, un arbre tombé sur la ligne de distribution d'Hydro-Québec longeant la route du Lac-Édouard a entraîné un incendie dans la forêt. M. Yves Girard de La Tuque, qui retournait chez lui après un séjour de chasse à la Pourvoirie Le Goéland, a rebroussé chemin afin que les autorités soient alertées et éviter que le feu ne se propage. Nous tenons à remercier M. Girard pour son acte de civisme.

« Notre Docteur Welby »

Les plus âgés parmi nous se rappellent sûrement de ce personnage d'une série télévisée des années '70, « Dr Marcus Welby », dans laquelle Robert Young jouait le rôle d'un sympathique médecin de famille. Eh bien! depuis 2003, le Dr Daniel Angers vient à Lac-Édouard, chaque mois, pour être notre médecin de famille.

Merci à « notre Dr Welby » et à sa conjointe, Jacinthe Meunier.



À VENDRE

Table de 9 pieds de long par 3 pieds de large, avec deux grands bancs, le tout en très bon état. Si intéressé, appelez Rollande Bourassa au 418-542-4749.

Coopérative de Solidarité de Lac-Édouard Campagne de financement

Notre objectif: 60 000 \$

La vente de parts sociales pour devenir membre de la Coop continue à progresser.

Nous avons atteint 54,2 % de notre objectif soit la somme de 32 500 \$.

Joignez-vous aux 170 citoyennes et citoyens qui appuient déjà la Coop!

Voici comment devenir membre de votre Coop:

- 1. Choisissez à quelle catégorie de membre vous désirez appartenir :
- Membre Utilisateur : 100 \$ → Membre Soutien : 500 \$
- ◆ Membre Prestige: 2 500 \$
- **2.** Indiquez, sur une feuille, la catégorie de membre choisie, votre nom, adresse et numéro de téléphone;
- 3. Libellez votre chèque au nom de la Coopérative de Solidarité de Lac-Édouard;
- **4.** Faites parvenir, par la poste, votre feuille de renseignements et votre chèque à: **Coopérative de Solidarité de Lac-Édouard**, 195, rue Principale C.P. 4049, Lac-Édouard, Québec GOX 3NO.

Vous pouvez aussi vous présenter au Bureau municipal.

La Coopérative de Solidarité de Lac-Édouard est la locomotive du développement durable de Lac-Édouard.

Si vous avez des informations à transmettre ou des articles à publier, communiquez avec la responsable du journal « LE TOUR DU LAC » : Rollande Lecours.

Téléphone: 819-653-2155. Courriel: <u>bernier.lecours@xplornet.ca</u>

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL et de la BIBLIOTHÈQUE Lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

> Prochaine Assemblée du Conseil municipal LE MERCREDI 14 décembre 2011 à 19h. Bienvenue à toutes et à tous!